



mouvement contre
le racisme et pour l'unité
entre les peuples



1.
-

Assemblée générale
Conseil des droits de l'homme
8^{ème} session

G. Fallorini

Pt. 4 Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Sauver la démocratie en Bolivie

Monsieur Le Président,

La résolution 60/251 stipule que ce Conseil doit concourir, à la faveur du dialogue et de la coopération, à prévenir les violations des droits de l'homme et **intervenir promptement en cas de crise dans le domaine des droits de l'homme¹.**

Parmi ceux-ci, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, inscrit à l'article premier de la Charte et des deux Pactes.

En Bolivie, les populations indigènes majoritaires ont pu élire démocratiquement, pour la première fois de l'histoire moderne, un Président issu de leur rang. Depuis son entrée en fonction en janvier 2007, **Evo Morales est confronté à des entreprises de déstabilisation de la part de groupes d'intérêts économiques ouvertement soutenus par les Etats-Unis d'Amérique**, comme cela fut le cas, au Chili, du Président légitimement élu Salvador Allende.

Les indigènes Guaranis, Quechuas ou Aymaras appelés par le nouveau gouvernement à exercer leurs droits et leur citoyenneté bolivienne **sont victimes d'un resurgissement de plus en plus violent du racisme anti-indigène comme le montrent les appels publics « à tuer les indiens » ou « à les traiter comme des animaux ».**

En avril 2008 une délégation Guarani a été attaquée à Cuevo par des bandes armées mandatées par de grands propriétaires locaux. Certaines des victimes ont été publiquement humiliées et maltraitées, 43 ont été blessées et 8 enlevées. À ce jour, la Croix Rouge n'a pu en délivrer que trois.

Dans la Province de Santa Cruz, la ministre du développement rural a été attaquée alors qu'elle enquêtait sur les conditions d'esclavage dans lesquelles vivent, dans le Haut Parati, des familles autochtones séquestrées sur les terres de grands propriétaires dont certains sont citoyens des Etats-Unis d'Amérique.

¹ Résolution 60/251 [OP 5 f.]

Comme le prouvent des témoignages filmés², à Santa Cruz, des Comités civiques soutenus par USAID, appellent ouvertement dans des réunions publiques au meurtre du Président légalement élu.

Il y a deux semaines, dans la ville de Sucre³, d'autres « chasses à l'indien » ont été organisées, faisant plus de 50 blessés sans que les autorités locales, hostiles au gouvernement, réagissent.

Le 26 mai dernier, le Bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme en Bolivie a déploré et condamné ces événements et a également exprimé sa préoccupation face à l'impunité dont jouissent les acteurs de ces actes. Le Bureau a appelé les parties au dialogue.

Monsieur Le Président,

Nous appelons aujourd'hui le Conseil des droits de l'homme à intervenir promptement pour sauver la démocratie en Bolivie. Nous demandons au Conseil l'adoption d'une Déclaration du Président qui, d'une part, condamne fermement les actes racistes perpétrés au cours des dernières semaines et, d'autre part, invite les puissances étrangères à ne pas soutenir, à l'avenir, de tels actes.

Je vous remercie Monsieur Le Président.

06 juin 2008

² <http://fr.youtube.com/watch?v=RbddhUQIt70>

<http://fr.youtube.com/watch?v=BjHgqp1Ihic&feature=related>

³ <http://fr.youtube.com/watch?v=J2s15Mjgn9o&feature=related>